

L'Association des opticiens du Canada réaffirme son engagement à collaborer avec l'Association des opticiens de l'Ontario.

Winnipeg, Manitoba – le 28 novembre 2024 – L'Association des opticiens du Canada (AOC) souhaite clarifier la situation concernant son accord de partenariat avec l'Association des opticiens de l'Ontario (OOA). L'AOC n'a pas suspendu cet accord et n'a aucune intention de le faire. Par ailleurs, l'AOC n'a reçu aucun avis officiel de suspension de la part de l'OOA.

L'AOC réaffirme son engagement à collaborer avec l'OOA pour servir au mieux les intérêts des opticiens en Ontario et partout au Canada. Dans une volonté de continuité, l'AOC a proposé une rencontre avec l'OOA le 12 décembre afin de clarifier le statut de cet accord et de répondre aux préoccupations que l'OOA pourrait avoir.

L'AOC valorise la relation de longue date qu'elle entretient avec l'OOA et se réjouit à l'idée d'une discussion constructive axée sur des solutions bénéfiques pour l'ensemble des opticiens.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DES OPTICIENS DU CANADA

L'Association des opticiens du Canada est la voix nationale des opticiens, consacrée à l'avancement de la profession et à la promotion de normes élevées en matière de soins visuels pour les canadiens.

CONTACT :

Robert Dalton
Directeur général, Association des opticiens du Canada
rdalton@opticians.ca
Téléphone : 902-476-8116